



MODE D'EMPLOI

CANDIDATURE LABELS FNOMS 2026

Guide pratique pour les Offices du Sport

Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports

Avril 2026 - Version 1.0

Bienvenue dans le programme Labels FNOMS 2026 !

Ce guide pratique est conçu pour **vous accompagner pas à pas** dans votre candidature aux Labels FNOMS 2026. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour construire un dossier solide et complet.

Pourquoi candidater ?

- **Reconnaissance officielle** de votre projet par la FNOMS
- **Soutien financier** jusqu'à 1 000 € pour concrétiser votre projet
- **Visibilité nationale** via la communication FNOMS
- **Crédibilité renforcée** auprès de vos partenaires locaux
- **Accompagnement stratégique** par l'équipe fédérale
- **Partage d'expérience** avec d'autres Offices labellisés





Les chiffres clés 2026

8 projets labellisés	4 thématiques prioritaires
1 000 € maximum/projet	2 lauréats par thématique

ÉTAPE 1 : Vérifier votre éligibilité

✓ Votre Office du Sport est-il éligible ?

Avant de commencer, assurez-vous que votre structure remplit **toutes** les conditions suivantes :

1. **Adhésion FNOMS 2026** : votre cotisation 2026 doit être à jour

✓ Votre projet est-il éligible ?

Votre projet doit respecter **tous** les critères suivants :

- ✓ **Nouveauté ou développement** : projet nouveau OU développement significatif d'une action existante
- ✓ **PAS de financement PSF/ANS** : votre projet ne doit PAS être déjà financé par le Plan Sport Fédéral ou l'Agence Nationale du Sport
- ✓ **Mise en œuvre 2026-2027** : votre projet sera réalisé entre mars 2026 et mai 2027
- ✓ **Inscription thématique** : votre projet s'inscrit clairement dans l'une des 4 thématiques (voir étape 2)
- ✓ **Impact territorial** : votre projet a un impact concret et mesurable sur votre territoire
- ✓ **Budget cohérent** : vous disposez d'un budget prévisionnel réaliste et détaillé





✗ Projets NON éligibles

Ne candidatez PAS si votre projet :

- Est déjà financé par le PSF ou l'ANS
- Est uniquement centré sur la compétition de haut niveau
- Est une action ponctuelle sans dimension structurante (ex : une journée d'animation isolée)
- Concerne uniquement du fonctionnement courant (salaires permanents, loyers, assurances)
- Nécessite des investissements immobiliers lourds ou équipements sportifs structurants

💡 **Astuce** : en cas de doute sur l'éligibilité de votre projet, contactez la FNOMS à fnoms@fnoms.org avant de constituer votre dossier.

ÉTAPE 2 : Choisir votre thématique

Votre projet doit s'inscrire dans **l'une des 4 thématiques prioritaires**. Chaque thématique donnera lieu à la sélection de **2 projets lauréats**.

Thématique 1 : OS Développement Durable

Votre projet porte sur l'écoresponsabilité et la transition écologique dans le sport.

Exemples d'actions éligibles :

- Gestion zéro déchet lors d'événements sportifs
- Programme de sensibilisation des clubs à l'environnement
- Promotion des mobilités douces pour accéder aux équipements
- Économie circulaire appliquée au matériel sportif (réemploi, recyclage)
- Gestion environnementale des équipements (eau, énergie, biodiversité)

Questions à vous poser :

- Mon projet réduit-il l'empreinte environnementale des activités sportives ?





- Est-ce que je sensibilise les pratiquants aux enjeux écologiques ?
- Mon projet est-il reproductible sur d'autres territoires ?

Thématique 2 : OS Inclusion

Votre projet favorise l'accès au sport pour les publics éloignés de la pratique.

Exemples d'actions éligibles :

- Programme sport-handicap (moteur, sensoriel, mental, psychique)
- Actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Sport-insertion pour publics fragilisés (précarité, isolement, décrochage)
- Promotion du sport féminin et mixité des pratiques
- Adaptation des équipements et accessibilité universelle

Questions à vous poser :

- Mon projet touche-t-il des publics actuellement exclus de la pratique sportive ?
- Ai-je identifié des partenaires spécialisés (établissements médico-sociaux, associations) ?
- Mon projet favorise-t-il l'égalité d'accès au sport ?

Thématique 3 : OS ASSOCIATION

Votre projet structure, forme, valorise ou fidélise les bénévoles.

Exemples d'actions éligibles :

- École des bénévoles avec parcours de formation modulaire
- Cérémonie annuelle de reconnaissance des bénévoles
- Livret d'accueil et formation des nouveaux bénévoles
- Outils de recrutement de nouveaux bénévoles (campagnes, événements)
- Accompagnement des transitions générationnelles dans les instances





Questions à vous poser :

- Mon projet répond-il à un besoin identifié en matière de bénévolat sur mon territoire ?
- Ai-je prévu des actions concrètes de formation ou de reconnaissance ?
- Mon projet favorise-t-il le renouvellement et la fidélisation des bénévoles ?
-

Thématique 4 : OS Santé


Votre projet développe la pratique sportive comme outil de prévention santé et bien-être.

Exemples d'actions éligibles :

- Programme sport-santé sur ordonnance en partenariat avec CPAM et médecins
- Ateliers sport-santé pour seniors en perte d'autonomie
- Prévention de la sédentarité auprès des jeunes et des actifs
- Activités physiques adaptées (APA) pour publics à besoins spécifiques
- Actions intergénérationnelles sport-santé

Questions à vous poser :

- Mon projet associe-t-il des partenaires sanitaires (CPAM, mutuelles, médecins, hôpitaux) ?
- Ai-je identifié les publics cibles et leurs besoins en matière de santé ?
- Mon projet s'inscrit-il dans une logique de prévention et de bien-être durable ?

 **Conseil stratégique** : choisissez la thématique qui correspond **naturellement** à votre projet. N'essayez pas de "forcer" votre projet dans une thématique qui ne lui correspond pas : l'authenticité et la cohérence sont des critères d'évaluation majeurs.



ÉTAPE 3 : Construire votre projet

La méthode en 6 questions clés

Pour construire un projet solide, répondez clairement aux questions suivantes :

Question	Ce que vous devez définir
1. POURQUOI ?	Quel est le besoin identifié sur votre territoire ? Quel diagnostic avez-vous fait ? Quels sont les enjeux ?
2. QUOI ?	Quelles actions concrètes allez-vous mettre en œuvre ? Quelle est votre proposition innovante ?
3. POUR QUI ?	Quels sont les publics cibles ? Combien de bénéficiaires attendez-vous ? Comment les toucherez-vous ?
4. COMMENT ?	Quels moyens humains et matériels allez-vous mobiliser ? Quelle méthodologie ? Quelles étapes ?
5. QUAND ?	Quel est votre calendrier de mise en œuvre ? Quelles sont les grandes phases ?
6. AVEC QUI ?	Quels partenaires allez-vous mobiliser ? Institutionnels ? Associatifs ? Privés ? Sanitaires ?

Les 3 piliers d'un projet convaincant

Pour maximiser vos chances de sélection, votre projet doit être :

1. INNOVANT

- Votre projet apporte une réponse nouvelle ou originale
- Vous proposez une approche différente de l'existant
- Vous expérimentez une méthodologie innovante

2. RÉALISTE

- Votre calendrier est cohérent et réalisable
- Votre budget est détaillé et équilibré
- Vous disposez des moyens humains et matériels nécessaires



3. IMPACTANT

- Vous touchez un nombre significatif de bénéficiaires
- Votre projet a un effet démultiplicateur sur le territoire
- Vous prévoyez une pérennisation au-delà de l'aide FNOMS
-

Construire vos partenariats

Les partenariats sont un critère majeur d'évaluation (15 points sur 100).

Types de partenaires à mobiliser selon votre thématique :

- **Développement Durable :** collectivités (services environnement), associations écologiques, entreprises locales, gestionnaires d'équipements
- **Inclusion :** établissements médico-sociaux, centres sociaux, associations spécialisées, bailleurs sociaux, services sociaux municipaux
- **Bénévolat :** CRIB/centres de ressources, comités sportifs départementaux, collectivités (services vie associative), structures de formation
- **Sport Santé :** CPAM, mutuelles, médecins du territoire, hôpitaux, ARS, maisons de santé pluridisciplinaires

💡 **Conseil :** privilégiez la qualité à la quantité. Mieux vaut 2-3 partenaires réellement impliqués qu'une longue liste de partenaires peu engagés.

Formalisez vos partenariats : lettres d'engagement, conventions, courriers de soutien renforcent la crédibilité de votre dossier.



ÉTAPE 4 : Préparer votre budget

Structure budgétaire recommandée

Votre budget doit être **équilibré** (dépenses = recettes) et **réaliste**.

Dépenses éligibles à l'aide FNOMS (1 000 € maximum) :

Poste de dépense	Exemples
Ressources humaines	Vacations d'intervenants spécialisés, honoraires de prestataires, formations spécifiques
Communication	Conception graphique, impression de supports (affiches, flyers), campagnes digitales, signalétique
Matériel pédagogique	Petit matériel sportif adapté, outils pédagogiques, documentation technique
Logistique événementielle	Location de matériel, transports, restauration lors d'événements, accueil de publics
Prestations techniques	Études de faisabilité, diagnostics territoriaux, évaluations d'impact

✗ Dépenses NON éligibles :

- Salaires permanents et charges sociales de l'Office du Sport
- Frais de fonctionnement courant (loyers, assurances, abonnements, téléphone)
- Investissements immobiliers
- Équipements sportifs structurants (terrains, gymnases)
- Dépenses engagées AVANT l'annonce des résultats (mai 2026)

Exemple de budget équilibré

DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Vacations intervenants	1 200 €	Aide FNOMS	1 000 €
Communication	400 €	Subvention ville	1 000 €
Matériel pédagogique	600 €	Autofinancement	800 €
Logistique événements	800 €	Participations publics	200 €
TOTAL	3000 €	TOTAL	3 000 €

💡 Astuces budget :

- Détaillez chaque ligne de dépense (exemple : "3 vacances intervenant APA x 400 €")
- Obtenez des devis pour les postes importants
- Prévoyez une marge de sécurité de 10-15%
- N'oubliez pas les recettes : l'aide FNOMS ne doit pas être votre unique source de financement
- Valorisez les contributions en nature (mise à disposition de locaux, bénévolat)



ÉTAPE 5 : Constituer votre dossier

Documents obligatoires (liste complète)

Votre dossier doit comporter **impérativement** les éléments suivants :

1. **Formulaire de candidature FNOMS 2026**
 - Téléchargeable sur www.fnoms.org
 - À compléter intégralement (tous les champs)
 - Signé par le Président de l'Office du Sport
2. **Présentation de l'Office du Sport (1 page maximum)**
 - Historique et missions
 - Gouvernance (nombre d'administrateurs, bureau)
 - Territoire d'intervention
 - Nombre d'adhérents (clubs et individuels)
 - Actions phares récentes
3. **Description détaillée du projet (3 pages maximum)**
 - Contexte et diagnostic territorial
 - Objectifs généraux et opérationnels (quantifiés si possible)
 - Description des actions prévues (étape par étape)
 - Publics cibles et nombre de bénéficiaires attendus
 - Calendrier prévisionnel de mise en œuvre (planning)
 - Moyens humains (qui fait quoi ?) et matériels mobilisés
4. **Budget prévisionnel détaillé**
 - Utiliser le modèle Excel fourni par la FNOMS
 - Dépenses détaillées par poste
 - Recettes détaillées par source
 - Budget équilibré (dépenses = recettes)
5. **Partenariats**
 - Liste complète des partenaires avec leurs rôles
6. **RIB OS**





Documents complémentaires (facultatifs mais recommandés)

Pour renforcer votre dossier, vous pouvez joindre :

- Supports de communication déjà réalisés (affiches, flyers, plaquettes)
- Photographies illustrant des actions similaires menées par votre Office
- Articles de presse valorisant votre Office du Sport

Conseils de présentation

- **Clarté** : utilisez des titres et sous-titres explicites
 - **Concision** : respectez les limites de pages (1 page Office, 3 pages projet)
 - **Visuels** : intégrez photos, schémas, infographies pour illustrer
 - **Lisibilité** : police de caractère classique (Arial, Calibri), taille 11 ou 12
 - **Chiffres** : quantifiez autant que possible (objectifs, bénéficiaires, budget)
 - **Relecture** : faites relire votre dossier par un tiers pour corriger les erreurs
-





ÉTAPE 6 : Déposer votre candidature

Format et modalités de dépôt

Format	Dossier complet rassemblé en un seul fichier PDF
Taille maximale	15 Mo maximum
Nom du fichier	LABELS2026_NomOffice_Thématique.pdf Exemple : LABELS2026_OfficeParis15_SportSante.pdf
Dépôt	Email à envoyer à : labels2026@fnoms.org
Objet du mail	"CANDIDATURE LABELS FNOMS 2026 - [Nom Office] - [Thématique]" Exemple : "CANDIDATURE LABELS FNOMS 2026 - Office Paris 15 - Sport Santé"
Date limite	30 avril 2026 à 23h59 (cachet électronique faisant foi)

Checklist avant envoi

Avant d'envoyer votre dossier, vérifiez que :

- Tous les documents obligatoires sont présents
- Le formulaire est complété et signé
- Le budget est équilibré (dépenses = recettes)
- Les pièces administratives sont à jour (adhésion, assurance)
- Le projet respecte la limite de 3 pages
- Le fichier PDF fait moins de 15 Mo
- Le nom du fichier et l'objet du mail sont conformes
- Vous avez gardé une copie de votre dossier





Accusé de réception

Vous recevrez un **accusé de réception automatique** dans les 48 heures suivant l'envoi de votre dossier. Si vous ne le recevez pas, contactez immédiatement labels2026@fnoms.org.

⚠ Attention : les dossiers incomplets ou déposés après la date limite seront déclarés irrecevables.

ÉTAPE 7 : Après le dépôt - Le processus de sélection

Calendrier complet

Date	Phase	Actions
Mars 2026	Lancement	Annonce officielle du programme, diffusion du cahier des charges
Mars - mai	Candidatures	Période de dépôt des dossiers
Mai 2026	Instruction	Examen et notation des dossiers par le comité de sélection
Mai 2026	Sélection	Délibération finale et choix des 8 projets lauréats
29-30 mai 2026	Annonce	Communication officielle lors de l'AG FNOMS à Châtillon
Juin 2026	Versement	Signature des conventions et versement de l'aide (1 000 €)





Comment sont évalués les projets ?

Votre projet sera noté selon **6 critères** sur un total de **100 points** :

Critère	Points	Ce qui est évalué
Pertinence et innovation	/25	Originalité, caractère innovant, réponse aux besoins territoriaux
Faisabilité et réalisme	/20	Cohérence budget/calendrier, moyens mobilisés
Impact territorial	/20	Nombre de bénéficiaires, rayonnement, pérennité
Partenariats	/15	Qualité et diversité des partenaires
Exemplarité	/10	Potentiel de duplication, dimension inspirante
Communication	/10	Valorisation du projet, visibilité FNOMS
TOTAL	/100	Score minimum requis : 60/100

Qui sélectionne les projets ?

Le **comité de sélection** est composé de :

- Membres du Bureau de la FNOMS
- Directeur de la FNOMS

Les délibérations du comité sont **confidentielles** et ses décisions **définitives**.

Communication des résultats

- **Lauréats** : contactés individuellement par email et téléphone avant l'annonce publique
- **Annonce officielle** : lors de l'Assemblée Générale FNOMS (29-30 mai 2026 à Châtillon)
- **Communication publique** : site internet FNOMS, réseaux sociaux, newsletter
- **Offices non retenus** : recevront un retour personnalisé avec les motifs de non-sélection et des conseils pour candidater l'année suivante



ÉTAPE 8 : Si vous êtes lauréat - Vos engagements

 **Félicitations, vous êtes labellisé !**

Voici ce qui vous attend si votre projet est sélectionné :

Aide financière : 1 000 € maximum

1. **Versement unique** : l'aide sera versée en une seule fois dans les 30 jours suivant la signature
2. **Justificatifs** : vous devrez conserver tous les justificatifs de dépenses (factures, contrats)

Obligations de réalisation

Vous vous engagez à :

- **Réaliser le projet** conformément au dossier validé
- **Respecter le calendrier** prévisionnel (tolérance de 3 mois maximum)
- **Utiliser l'aide financière** uniquement pour les dépenses prévues au budget
- **Informé la FNOMS** de toute difficulté ou modification importante du projet

Obligations de communication

Vous devez **valoriser le label FNOMS** sur tous vos supports :

- Utiliser les logos officiels FNOMS (charte graphique fournie)
- Mentionner "Projet labellisé FNOMS 2026" sur vos affiches, flyers, site internet, réseaux sociaux
- Autoriser la FNOMS à communiquer sur votre projet
- Participer aux actions de communication FNOMS (témoignages, interviews, retours d'expérience)

Suivi par la FNOMS



La FNOMS pourra :

- Solliciter des informations complémentaires
- Réaliser des visites de terrain
- Organiser des rencontres collectives entre Offices labellisés
- Demander des justificatifs de dépenses

! Sanctions en cas de manquement

Le label peut être retiré en cas de :

- Non-réalisation du projet sans justification
- Utilisation détournée de l'aide financière
- Non-respect des engagements de communication

Conséquences du retrait : remboursement de tout ou partie de l'aide + interdiction de candidature pendant 2 ans.

FAQ - Questions fréquentes

Questions sur l'éligibilité

Q : Mon Office a déjà bénéficié du plan ADOS 2025. Puis-je candidater en 2026 ?

R : Oui, absolument ! Les Labels FNOMS 2026 sont ouverts à tous les Offices adhérents, qu'ils aient ou non bénéficié du plan ADOS en 2025.

Q : Mon projet est déjà en cours depuis janvier 2026. Est-il éligible ?

R : Oui, si le projet présente un développement significatif entre EN 2026. Précisez bien dans votre dossier ce qui existait déjà et ce qui constitue la nouveauté.

Q : Mon projet est financé en partie par la ville. Puis-je candidater ?

R : Oui, un co-financement par la collectivité est tout à fait compatible avec l'aide FNOMS. En revanche, le projet ne doit PAS être déjà financé par le PSF ou l'ANS.





Questions sur le dossier

Q : Je n'ai pas encore tous les devis pour mon budget. Puis-je quand même déposer mon dossier ?

R : Oui, le budget prévisionnel peut être basé sur des estimations raisonnables. Les devis réels seront demandés après la sélection, avant le versement de l'aide.

Q : Puis-je candidater sur deux thématiques différentes ?

R : Non, vous ne pouvez déposer qu'un seul dossier par Office du Sport. Choisissez la thématique qui correspond le mieux à votre projet.

Q : Mon projet associe plusieurs thématiques (ex : sport-santé + inclusion). Comment faire ?

R : Identifiez la thématique principale et dominante de votre projet. Vous pouvez mentionner les aspects secondaires dans la description du projet.

Questions sur la sélection

Q : Combien de projets seront sélectionnés au total ?

R : Exactement 8 projets : 2 projets par thématique (Développement Durable, Inclusion, Bénévolat, Sport Santé).

Q : Quelles sont nos chances d'être sélectionnés ?

R : Cela dépend du nombre de candidatures reçues et de la qualité des dossiers. Un projet bien construit, innovant, réaliste et impactant a toutes ses chances.

Q : Peut-on avoir un retour si notre dossier n'est pas retenu ?

R : Oui, tous les Offices non retenus recevront un retour personnalisé avec les motifs de non-sélection et des conseils pour améliorer leur candidature future.

Questions sur l'aide financière

Q : L'aide de 1 000 € est-elle versée en une ou plusieurs fois ?

R : En une seule fois, dans les 30 jours suivant la signature de la convention de partenariat (juin 2026).

Q : Puis-je utiliser l'aide FNOMS pour financer des salaires permanents ?





R : Non, les salaires permanents et charges sociales de l'Office ne sont pas éligibles. En revanche, vous pouvez financer des vacances ponctuelles d'intervenants spécialisés.

Q : Que se passe-t-il si mon projet coûte finalement moins cher que prévu ?

R : Vous devrez restituer la différence à la FNOMS ou, après accord, réallouer les sommes à d'autres dépenses éligibles du projet.

Questions pratiques

Q : Puis-je modifier mon projet après le dépôt du dossier ?

R : Les modifications ne sont plus possibles après le dépôt. En revanche, si vous êtes sélectionné, des ajustements mineurs peuvent être discutés avec la FNOMS avant la signature de la convention.

Q : Comment obtenir les logos FNOMS pour ma communication ?

R : Les logos et la charte graphique seront fournis aux Offices lauréats après l'annonce des résultats.

Q : Qui puis-je contacter pour des conseils sur mon dossier ?

R : Vous pouvez contacter la FNOMS à labels2026@fnoms.org pour toute question ou conseil méthodologique.



Conseils d'experts pour maximiser vos chances

✨ Les 10 commandements d'un dossier gagnant

1. **Soyez authentique** : présentez un projet qui correspond vraiment à votre identité et vos forces
2. **Quantifiez vos objectifs** : "50 bénéficiaires" est plus convaincant que "plusieurs personnes"
3. **Prouvez le besoin** : appuyez-vous sur des données, diagnostics, enquêtes pour justifier votre projet
4. **Pensez partenariats** : montrez que vous ne travaillez pas seul, que votre projet fédère
5. **Soignez la forme** : un dossier clair, structuré et illustré donne envie d'être lu
6. **Soyez réaliste** : mieux vaut un petit projet bien mené qu'un grand projet irréalisable
7. **Anticipez la pérennité** : montrez comment le projet continuera après l'aide FNOMS
8. **Valorisez votre expérience** : mettez en avant vos réussites passées et votre crédibilité
9. **Pensez essaimage** : expliquez comment d'autres Offices pourraient s'inspirer de votre projet
10. **Relisez et faites relire** : traquez les fautes, les incohérences, les oublis

🚫 Les 5 erreurs à éviter absolument

1. **Dossier incomplet** : il manque une pièce administrative → dossier irrecevable
2. **Budget irréaliste** : dépenses gonflées ou recettes fantaisistes → crédibilité faible
3. **Projet trop vague** : objectifs flous, actions non décrites → impossible à évaluer
4. **Absence de partenariats** : projet isolé sans ancrage territorial → faible impact
5. **Non-respect des formats** : dépasser 3 pages pour le projet, fichier trop lourd → pénalisant



Ce qui fait la différence

- Un **diagnostic territorial solide** (chiffres locaux, enquêtes, études)
- Des **lettres d'engagement** de partenaires de qualité (élus, institutions, associations)
- Des **indicateurs d'évaluation** clairs et mesurables
- Une **stratégie de communication** réfléchie pour valoriser le projet
- Des **visuels percutants** (photos, schémas, infographies)
- Un **calendrier précis** avec des étapes clés identifiées
- Une **dimension innovante** clairement identifiable

Ressources et contacts

Documents à télécharger

Tous les documents sont disponibles sur www.fnoms.org rubrique "Labels FNOMS 2026" :

- Cahier des charges complet (version PDF)
- Formulaire de candidature (version Word modifiable)
- Modèle de budget prévisionnel (fichier Excel)
- Exemples de projets labellisés (archives ADOS 2025)
- Charte graphique et logos FNOMS











Contacts FNOMS

Email	fnoms@fnoms.org (réponse sous 48h ouvrées)
Téléphone	01 79 8485 10 - Du lundi au vendredi, 9h-17h
Site internet	www.fnoms.org
Réseaux sociaux	<p>LinkedIn : Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports</p> <p>Facebook : FNOMS Officiel</p> <p>X (Twitter) : @FNOMS_Officiel</p>

Calendrier récapitulatif - Les dates à ne pas manquer

 Mars 2026	<p>Lancement officiel du programme</p> <p>Diffusion du cahier des charges et mode d'emploi</p>
 Avril 2026	Webinaire d'information (date à confirmer)
 3 MAI 2026 - 23h59	<p>DATE LIMITE de dépôt des dossiers</p> <p>(cachet électronique faisant foi)</p>
 Mai 2026	Instruction et sélection des projets
 29-30 mai 2026	<p>Annonce officielle des résultats</p> <p>Assemblée Générale FNOMS à Châtillon</p> <p>Remise des labels aux lauréats</p>
 Juin 2026	Versement de l'aide financière (1 000 €)





--	--

Conclusion - À vous de jouer !

Les **Labels FNOMS 2026** représentent une opportunité unique pour votre Office du Sport de :

- Concrétiser un projet innovant avec un soutien financier de 1 000 €
- Obtenir une reconnaissance officielle au niveau national
- Renforcer votre crédibilité auprès de vos partenaires locaux
- Bénéficier d'une visibilité exceptionnelle via la communication FNOMS
- Rejoindre un réseau d'Offices labellisés et partager vos expériences

Ce programme est fait pour vous si :

- ✓ Vous portez un projet innovant dans l'une des 4 thématiques prioritaires
- ✓ Vous souhaitez développer l'impact territorial de votre Office du Sport
- ✓ Vous recherchez une reconnaissance fédérale de votre travail
- ✓ Vous voulez contribuer au rayonnement du réseau des Offices du Sport

N'attendez plus : construisez votre dossier et candidatez avant le 30 avril 2026 !

La FNOMS vous accompagne dans cette aventure.

Ensemble, faisons rayonner l'excellence des Offices du Sport sur tout le territoire national.

Contact : fnoms@fnoms.org

www.fnoms.org

